

**ACTE CERTIFIANT L'ACCORD DU CREANCIER
A LA RADIATION DE L'INSCRIPTION CI-APRES
VISEE**

**L'AN DEUX MILLE VINGT
Le TRENTE SEPTEMBRE**

Maître Marc CAZEILS, notaire associé, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée 'CAZEILS DARRE ET JARENO' titulaire d'un office notarial dont le siège est à LOURDES (Hautes-Pyrénées), 2, Rue Anselme Lacadé,

A dressé en la forme authentique le présent acte certifiant l'accord donné par LE CREANCIER à la radiation d'une inscription, en application de l'article 2441 alinéa 3 du Code civil.

**INSCRIPTION DONT LA MAINLEVEE EST
DONNEE**

- Nature de l'inscription : *Privilège de prêteur de deniers*
- Prise le 21 septembre 2017
- Volume 2017 V
- Numéro 1111
- Service de la publicité foncière de TARBES2.
- Pour sûreté de la somme en principal et accessoires de : 540.000,00 €.



ATTENDU

- L'inscription hypothécaire prise ainsi qu'il est précisé ci-dessus.

CERTIFICATION

Par le présent acte, le notaire, après avoir vérifié l'état, la capacité et la qualité du CREANCIER pour donner mainlevée pure et simple de l'inscription ci-dessus relatée, certifie que ce CREANCIER a, à la demande du DEBITEUR, donné son accord tacite à la radiation entière et définitive de l'inscription.

PUBLICATION

En foi de quoi, en application des dispositions du troisième alinéa de l'article 2441 du Code civil, le notaire soussigné a dressé le présent acte certifiant à la demande du débiteur, l'accord du CREANCIER à la radiation de l'inscription et requiert en conséquence le Service de la publicité foncière de porter en marge de l'inscription, mention de sa radiation.

A cet effet, et pour le calcul de la Contribution de sécurité immobilière, il est rappelé que l'inscription garantit une créance d'un montant en principal et accessoires de 540.000,00 €.

COPIE EXECUTOIRE NOMINATIVE

La créance garantie par l'inscription sus-énoncée est représentée par une copie exécutoire nominative.

ENREGISTREMENT

Le présent acte est soumis au droit fixe de 25 euros conformément aux dispositions de l'article 846 Bis du Code général des impôts, perçu sur état.

FRAIS

Les frais du présent acte seront supportés par le débiteur.

En foi de quoi, j'ai délivré le présent certificat dont une copie authentique sera déposée au Service de la publicité foncière compétent.

MENTION D'ANNEXES

Les pièces annexées à l'acte sont revêtues d'une mention signée par le notaire.

DONT ACTE sur trois (3) pages

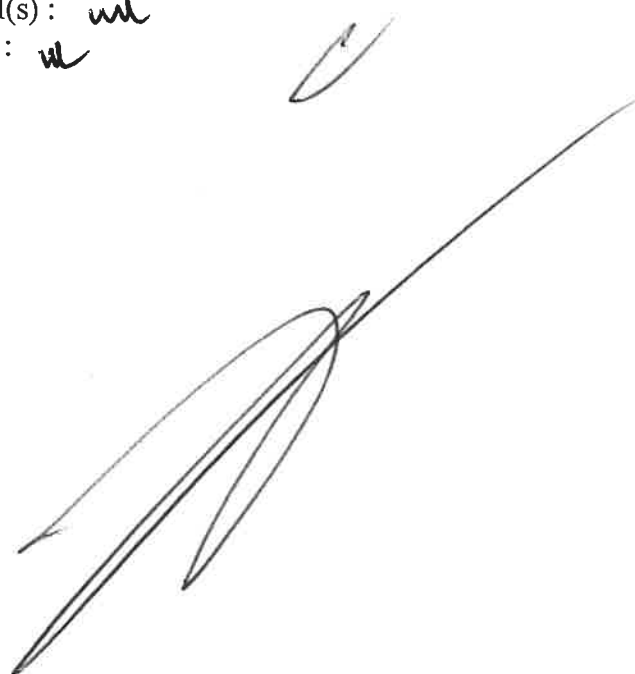
FAIT en l'étude du notaire soussigné, les jour, mois et an ci-dessus.

Suit la signature du notaire soussigné.

Cet acte comprenant :

- Lettre(s) nulle(s) : *nil*
- Blanc(s) barré(s) : *nil*
- Ligne(s) entière(s) rayée(s) nulle(s) : *nil*
- Chiffre(s) nul(s) : *nil*
- Mot(s) nul(s) : *nil*
- Renvoi(s) : *nil*

DROITS D'ENREGISTREMENT
SUR ÉTAT : 25,00 €

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

AVIS D'OPERE : RBA PRET CIC N° 10057 19153 00020087304-M OU MME LESPONNE JEEAN OLIVIE

R

Informations générales

Type de virement : 8 Virement SEPA

Date comptable : 30/09/2020 N° Folio : 13856

Identification client : 065033 SELARL CAZEILS, DARRE et JARENO

Date d'exécution : 30/09/2020 Date de prise en charge : 30/09/2020

Date système : 30/09/2020 15:12:09

Identification demandeur : CAZEILS MARC (3650330000)

Identification semi valideur :

Préparateur : compta

Responsable CD

Nature du paiement :

Signataire

Catég. type paiement :

Informations Caisse des dépôts

OK : Votre ordre a bien été pris en charge

Numéro de virement : 0650330067903

Référence EDI : 009zwkfpesqtu

Date prise en charge EDI : 30/09/2020

Référence tenue de compte : 00000257466815

Date prise en charge TC : 01/10/2020

Emetteur

IBAN : Pays - Identifiant du Compte Code BIC	Domiciliation Titulaire	Montant
FR18 4003 1000 0100 0014 5547 C72	CAISSE DES DEPOTS C.D.C. CPTE.ORDINAIRE	403 154,56

Bénéficiaire

IBAN : Pays - Identifiant du Compte Code BIC	Domiciliation Titulaire	Montant
FR76 1005 7191 5300 0038 0910 817 CMCIFRPP	CIC CIC	403 154,56

Affectation comptable**Compte crédité :** 54210000 0001 C.D.C. CPTE.ORDINAIRETRESORERIE GENERALE 4 CHEMIN DE L'ORMEAU BP 1346
65013 TARBES CEDEX**Compte débité :** 00039845 0001 LESPONNE JEAN2b Chemin du Barat et de la Benque
65370 SIRADAN

Clerc : CD Service :

Notaire : MC Bureau :

Libellé de l'écriture : RBA PRET CIC N° 10057 19153 00020087304-M OU MME LESPONNE JEEAN OLIVIER

Rib dds le 30/09/2020

16/09/2020

CIC ARCACHON
20 COURS LAMARQUE DE PLAISANCE

33120 ARCACHON

M JEAN OLIVIER LESPONNE
1 CHEMIN DE LAS CARRERES
65370 SIRADAN

DECOMPTE DE CREDIT

RIB du crédit : 10057 19153 00020087304
Nom emprunteur : M OU MME JEAN OLIVIER LESPONNE
Date d'ouverture : 08/09/2017
Crédit accordé : 450.000,00 (*)
Taux actuel : 1,850 %

Veuillez trouver ci-dessous le détail des sommes dues à la date que vous nous avez demandée (date d'arrêté du décompte), soit le 30/09/2020 .

Capital restant dû après paiement de la dernière échéance précédant la date d'arrêté du décompte	:	402.417,81
Intérêts courus entre la date de la dernière échéance et la date d'arrêté du décompte	:	517,00
Assurance courue entre la date de la dernière échéance et la date d'arrêté du décompte	:	219,75
Frais et commissions	:	0,00
Provisions/terme	:	0,00

Total : 403.154,56 (**)

(*) Tous les montants sont exprimés en EUR

(**) Montants susceptibles d'être modifiés en cas de changement des données du crédit

Dans le cas où le crédit est garanti par un cautionnement, une hypothèque ou toute autre sûreté, et que vous demandez la mainlevée de cette garantie, vous serez redevable des frais indiqués dans le recueil tarifaire des principaux produits et services.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

CIC ARCACHON

CIC Sud Ouest
Arcachon

20, cours Lamarque de Plaisance
33120 Arcachon
Tél 05 57 72 06 20
Fax 05 56 83 61 87

